

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal de la commune de Berson

Séance du 02 Avril 2026

Ouverture de la séance : 19h02

Madame Moreau est désignée secrétaire de séance (*pour à l'unanimité*) et procède à l'appel des conseillers.

Présents : A. Hubert, A. Orduna, S. Escrig, M-C. Noel, J. Davoust, S. Montero, Y. Lepeigné, J-C Archambeau, C. Moreau, S. Trébucq, D. Noel, D. Romat, V. Maury, D. Michot, A. Bortoli, B. Poisson

Absents Excusés : M. Roumanet (pouvoir à S. Montero) L. Texier (pouvoir à M-C Noel)

Denis Noel demande le retrait de la table du Conseil Municipal de F. Gradaive, sous prétexte qu'il n'est pas élu mais agent administratif. Il cite un texte de loi existant mais sans produire le texte ni les références de celui-ci. Monsieur Gradaive se met en retrait de la table.

- Approbation du PV de la séance du 11/11/2025 (**approuvé à la majorité**)

Denis Noel évoque le fait que le compte rendu n'a pas été envoyé en même temps que la convocation et diT que ce n'est pas légal. Monsieur Le Maire précise que ce n'est obligatoire que pour les communes de plus de 2500 habitants.

- Approbation du PV de la séance du 20/01/2026 (**approuvé à la majorité**)
- Délégations consenties au Maire (**approuvé à l'unanimité**)
- Indemnités de fonctions des élus municipaux

Maire : 40% de l'IBT (soit 1420 €)

1^{er} Adjoint : 20% de l'IBT (soit 710 €)

2^{ème} Adjoint : 20% de l'IBT (soit 710 €)

3^{ème} Adjoint : 20 % de l'IBT (soit 710 €)

Délégué Culture : 13% de l'IBT (soit 464 €)

Délégué Services techniques : 13% de l'IBT (soit 464 €)

Délégué réseaux communication : 5% de l'IBT (soit 178€)

Délégué embellissement : 5% de l'IBT (soit 178€)

Délégué Réseaux : 5% de l'IBT (soit 178€)

Délégué communication : 5% de l'IBT (soit 178€)

Approuvé à l'unanimité

- Désignation du correspondant Défense

S. Trébucq remarque que les délégations sont déjà désignées sur le papier. Il remercie le conseil de proposer l'opposition sur cette délégation mais il aurait souhaité qu'il en soit de même pour les autres correspondants. Monsieur Davoust précise que ce qui est indiqué sont des propositions mais que chacun est libre de se présenter.

Monsieur Le Maire fait un appel à candidature.

Monsieur Escrig est proposé par le Maire et désigné à l'unanimité.

- Désignation du correspondant tempête

Monsieur Le Maire fait un appel à candidature.

Monsieur Poisson est proposé par le Maire et désigné à l'unanimité.

- Désignation du référent sécurité routière

Monsieur Le Maire fait un appel à candidature.

Monsieur Lepeigné est proposé par le Maire et désigné à l'unanimité.

- Désignation du référent ARS

Monsieur Le Maire fait un appel à candidature.

Monsieur Lepeigné est proposé par le Maire et désigné à l'unanimité.

- Désignation du délégué CNAS

Monsieur Le Maire fait un appel à candidature. S.Trébucq et M-C. Noël.

M-C. Noël laisse sa place à S. Trébucq et il est désigné à l'unanimité.

- Désignation du délégué au SDEEG

Monsieur Le Maire fait un appel à candidature.

Monsieur Poisson est proposé par le Maire et désigné à l'unanimité.

- Désignation du délégué au SIEB

Monsieur Le Maire fait un appel à candidature.

Sont désignés titulaires : - D. Noel et B.Poisson

Est désignée suppléante : S. Montero A l'unanimité des membres présents.

- Informations Diverses

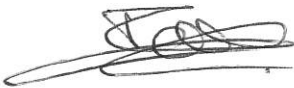
Vote du budget : 24 Avril 2026

Evènements communaux : Choucroute et vide grenier (12/04), ramassage des dépôts sauvages (18/04), marathon (09/05), cérémonie du 8 mai (08/05)

La séance est levée à 19h29.

La secrétaire de séance

C. Moreau



Le Maire

Jacques DAVOUST

